



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF JOHN PAUL II
TO H.E. MR. DHURMA GIAN NATH,
NEW AMBASSADOR OF MAURITIUS TO THE HOLY SEE***

Monday, 25 March 1985

1. C'est un vrai plaisir pour moi de souhaiter la bienvenue ici ce matin à Votre Excellence et de recevoir les Lettres de Créance qui vous accréditent comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Île Maurice. Je vous suis reconnaissant pour les chaleureux souhaits que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence M. le Gouverneur Général et du Premier Ministre, et je vous prie de leur adresser en retour l'assurance de mes propres bons vœux.

J'ai noté avec satisfaction votre référence à la présence historique de l'Église dans l'Île Maurice. Les anciens missionnaires catholiques sont venus chez vous inspirés par un zèle ardent pour l'Évangile de Jésus-Christ et un sincère souci du bien-être spirituel de tous les habitants du pays. Leur intention primordiale était de proclamer la Bonne Nouvelle du Salut, rendant témoignage du fait que chaque être humain a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Vous avez mentionné le Bienheureux Jacques Laval qui personnifie de manière éminente la générosité le courage et la charité, de ces hommes et de ces femmes héroïques dans leur foi. Les efforts du Père Laval pour alléger les souffrances et la misère des esclaves sont bien connus et même on l'appelle souvent «le Pierre Claver des temps modernes». Un identique esprit d'amour fraternel se révèle encore aujourd'hui dans l'activité que déploient chez vous, sur le plan de l'éducation, de l'aile médicale et des secours charitables, le clergé les religieux et les laïcs catholiques.

J'apprécie vivement le désir de votre gouvernement de m'accueillir pour une visite pastorale à l'Île Maurice. Je ne puis que confirmer le profond désir de mon cœur de faire un jour cette visite, si telle est la volonté de Dieu.

2. Comme vous le savez, mes visites pastorales ont avant tout un caractère religieux; néanmoins elles m'offrent l'occasion d'exprimer chaque fois et toujours le désir de l'Église de collaborer avec

les nations dans le but de promouvoir le bien-être intégral de leurs citoyens. Le Concile Vatican II a clairement affirmé le caractère complémentaire que doivent avoir les efforts des autorités ecclésiales et des autorités publiques.

«Sur le terrain qui leur est propre la communauté politique et l'Église sont indépendantes l'une de l'autre et autonomes. Mais toutes deux, quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes. Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération.

L'homme, en effet, n'est pas limité aux seuls horizons terrestres, mais, vivant dans l'histoire humaine, il conserve intégralement sa vocation éternelle» (GS, 76). Je sais qu'en Île Maurice, l'Église et l'État ont toujours cherché à développer les liens de collaboration en ayant recours au dialogue et que ce dialogue s'est révélé fructueux, même lorsque des difficultés se sont présentées.

3. Il est encourageant de vous entendre réitérer la volonté de votre pays de participer activement à l'instauration d'un climat de paix dans l'Océan Indien. Mais si importantes que puissent être pour le futur du monde les conditions extérieures, les seules garanties permanentes de paix sont et restent la conversion intérieure du cœur humain.

L'unité de votre nation est un signe tangible du fait que la paix peut être obtenue dans une société caractérisée par la variété de ses cultures et religions et par des différences ethniques. Les efforts harmonieux de la population travaillant ensemble pour la promotion du bien commun peuvent servir d'excellent exemple à suivre par le monde entier. Je prie avec ferveur pour que votre peuple reste toujours fidèle à ce riche héritage.

Excellence, je suis certain que la période de votre service ici ne manquera pas d'être très fructueuse. Vous pouvez compter, dans l'accomplissement de votre mission, sur le constant intérêt et la collaboration du Saint-Siège. Que le Dieu Tout-Puissant vous bénisse dans ce travail et daigne répandre d'abondantes faveurs sur le bien-aimé peuple de l'Île Maurice.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.20 p.11.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana